



Saison 2025/2026

Commission Honneur et Récompenses n°04

Réunion du :	Jeudi 11 décembre 2025
A :	18h30 à la Maison du Football
Présidence :	M. Dorian FILLOD
Présents :	MM. Emmanuel ANGONIN, Jean Luc NETZER, André PICHOT et Didier VINCENT.
Excusé :	M. Nicolas THABARD
Assiste :	M. Sébastien HARMAND

JOURNÉE DES PASSIONNÉS

► Organisation :

Dans le cadre de la préparation de la journée des passionnés, programmée le samedi 24 janvier 2026, à la salle des fêtes de Courlaoux, à partir de 11h30, la Commission valide l'organisation suivante :

- ✓ Repas en plat unique, comme l'année dernière, précisez dans l'invitation
- ✓ Récompenses suivantes :
 - Fair-Play, saison 2024/2025
 - Club où il fait bon aller jouer, saison 2024/2025
 - Majors arbitres, saison 2024/2025
 - + de 12 ans d'arbitrage
- ✓ Animation Interne

► Menu :

Pour l'évènement 2025, le traiteur retenu était Eric BONIN. Le Bureau souhaite poursuivre la collaboration avec le traiteur veut, lui aussi, s'inscrire dans la durée. La proposition de menu s'élevait à 33€ par personne avec un supplément de 20€ pour la livraison. Le Bureau souhaite reprendre la même formule en changeant le plat principal :

- ✓ Mise en bouche : 5 toasts par personne à remplacer par quiches et pizzas
- ✓ Cassoulet
- ✓ Fromages : plateau de fromages régionaux et salade verte
- ✓ Dessert : mignardises (café gourmand)

Le tout comprenant également : pain, café, vaisselle et service (8 serveuses).

Restera à charge pour le District les boissons et quelques gâteaux apéritifs, et accessoires (nappes, serviettes, corbeilles à pain, compositions florales) en reprenant les mêmes quantités que l'année dernière.

MEDAILLES LIGUE

La Ligue nous a relancé dernièrement pour le Challenge des Dirigeants Bénévoles. Il fallait remplir le google forms très contraignant pour apporter des commentaires sur les dirigeants proposés. Une réponse détaillée par mail a été faite le 02 décembre dernier.



ATTRIBUTION DES MEDAILLES

La Commission prend connaissance des demandes de distinctions adressées par les Clubs et proposées par le Comité Directeur du District, dans le cadre de la valorisation du bénévolat.

1. AS Choisey

Courriel de la Correspondante Laëtitia FORTEMPS, en date du 30 novembre 2025, demandant une distinction pour Madame Anaïs FORTEMPS et Monsieur Mickaël FORTEMPS.

➤ Anaïs FORTEMPS (licence n°2548367302) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours de la dirigeante, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 2 ans d'engagement et moins de 5 ans au service du football,
- ✓ Attribue à **Anaïs FORTEMPS** une **distinction de Jeune Dirigeant** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle elle sera invitée.

➤ Michael FORTEMPS (licence n°2544368192) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 8 ans au service du football,
- ✓ Attribue à **Michael FORTEMPS** la **médaille de Bronze** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

2. US Crotenay Combe d'Ain

Courriel du Président Jean-Claude PAGET, en date du 23 novembre 2025, demandant une distinction pour Messieurs Yoann CABASSON, Alex GIRARDOT et Jean-Claude PAGET.

➤ Yoann CABASSON (licence n°2544281318) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 2 ans d'engagement et moins de 5 ans au service du football,
- ✓ Attribue à **Yoann CABASSON** une **distinction de Jeune Dirigeant** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

➤ Alex GIRARDOT (licence n°2543660934) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 2 ans d'engagement et moins de 5 ans au service du football,
- ✓ Attribue à **Alex GIRARDOT** une **distinction de Jeune Dirigeant** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

➤ Jean-Claude PAGET (licence n°1310052864) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 8 ans au service du football,
- ✓ Considérant que le dirigeant a reçu la **médaille de Bronze** du District en 2018,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie de plus de 5 ans au service du football depuis qu'il lui a été remis la **médaille de Bronze**,



- ✓ Attribue à **Jean-Claude PAGET** la **médaille d'Argent** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

3. Grandvaux Foot

Courriel du Correspondant Benjamin CRETIN, en date du 07 novembre 2025, demandant une distinction pour Messieurs Antonin ARBEZ et Jérémy WIDENT.

➤ Antonin ARBEZ (licence n°2543786061) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 2 ans d'engagement et moins de 5 ans au service du football,
- ✓ Attribue à **Antonin ARBEZ** une **distinction de Jeune Dirigeant** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

➤ Jérémy WIDENT (licence n°1344017960) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 8 ans au service du football,
- ✓ Attribue à **Jérémy WIDENT** la **médaille de Bronze** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

4. Jura Stad' FC

Courrier postal, reçu le 01 décembre 2025, demandant une distinction pour Madame Marie-Rose GUIBELIN.

➤ Marie-Rose GUIBELIN (licence n°1384015680) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours de la dirigeante, présenté par le club,
- ✓ Considérant que la dirigeante justifie d'un minimum de 8 ans au service du football,
- ✓ Considérant que la dirigeante a reçu la **médaille d'Argent** du District en 2020,
- ✓ Considérant que la dirigeante justifie de plus de 5 ans au service du football depuis qu'il lui a été remis la **médaille d'Argent**,
- ✓ Attribue à **Marie-Rose GUIBELIN** la **médaille de Vermeil** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle elle sera invitée.

5. Jura Lacs Foot

Courriel du Correspondant Jean-Philippe RAVIGNAUX, en date du 30 novembre 2025, demandant une distinction pour Messieurs Didier BERTHOD et Bérenger RICHARD, et Madame Elsa KLEIN.

➤ Didier BERTHOD (licence n°2546397357) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 8 ans au service du football,
- ✓ Attribue à **Didier BERTHOD** la **médaille de Bronze** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

➤ Bérenger RICHARD (licence n°1394012762) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que **Bérenger RICHARD** ne possède pas de licence de dirigeant ou éducateur,
- ✓ **Rejette** la demande de distinction à **Bérenger RICHARD**.



➤ Elsa KLEIN (licence n°9603174491) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours de la dirigeante, présenté par le club,
- ✓ Considérant que **Elsa KLEIN** ne justifie pas d'un minimum de 2 ans au service du football en qualité de dirigeant,
- ✓ **Rejette** la demande de distinction à **Elsa KLEIN**.

6. Jura Sud Foot

Courriel du Correspondant Michel DALLOZ, en date du 28 novembre 2025, demandant une distinction pour Monsieur Philippe DUTOIT.

➤ Philippe DUTOIT (licence n°1310363681) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 8 ans au service du football,
- ✓ Attribue à **Philippe DUTOIT** la **médaille de Bronze** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

7. Val de Cuisance La Ferté

Courriel du Correspondant Jean-Marc GUILLAUME, en date du 30 novembre 2025, demandant une distinction pour Messieurs Christian MAGDELAINE et Tristan REBOUILLAT.

➤ Christian MAGDELAINE (licence n°1300039494) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 8 ans au service du football,
- ✓ Considérant que le dirigeant a reçu la **médaille de Bronze** du District en 2007,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie de plus de 5 ans au service du football depuis qu'il lui a été remis la **médaille de Bronze**,
- ✓ Attribue à **Christian MAGDELAINE** la **médaille d'Argent** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

➤ Tristan REBOUILLAT (licence n°1364016355) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 2 ans d'engagement et moins de 5 ans au service du football,
- ✓ Attribue à **Tristan REBOUILLAT** une **distinction de Jeune Dirigeant** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

8. FC Macornay Val de Sorne

Courriel du Président Baptiste DELAYAT, en date du 30 novembre 2025, demandant une distinction pour Messieurs Thierry BRENIAUX et Tom PAILLARD.

➤ Thierry BRENIAUX (licence n°2546939297) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que **Thierry BRENIAUX** justifie de plus de 5 ans et moins de 8 ans au service du football en qualité de dirigeant,
- ✓ **Rejette** la demande de distinction à **Thierry BRENIAUX**.



➤ Tom PAILLARD (licence n°2544257772) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 2 ans d'engagement et moins de 5 ans au service du football,
- ✓ Attribue à **Tom PAILLARD** une **distinction de Jeune Dirigeant** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

9. FC Mont Noir

Courriel officiel, en date du 30 novembre 2025, demandant une distinction pour Madame Nadia PETEX.

➤ Nadia PETEX (licence n°9602245790) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que **Nadia PETEX** ne justifie pas d'un minimum de 8 ans au service du football en qualité de dirigeant.
- ✓ **Rejette** la demande de distinction à **Nadia PETEX**.

10. Olympique Montmorot

Courriel de l'employé Nassim LAZRAK, en date du 29 novembre 2025, demandant une distinction pour Messieurs Laurent GUYOT et Mathis ROUX.

➤ Laurent GUYOT (licence n°2545090546) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 8 ans au service du football,
- ✓ Attribue à **Laurent GUYOT** la **médaille de Bronze** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

➤ Mathis ROUX (licence n°2546411695) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que **Mathis ROUX** ne justifie pas d'un minimum de 2 ans au service du football en qualité de dirigeant.
- ✓ **Rejette** la demande de distinction à **Mathis ROUX**.

11. CS Passenans

Courrier postal, reçu le 01 décembre 2025, demandant une distinction pour Monsieur Guy REGARD.

➤ Guy REGARD (licence n°1310018489) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 8 ans au service du football,
- ✓ Considérant que le dirigeant a reçu la **médaille d'Argent** du District en 2003,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie de plus de 5 ans au service du football depuis qu'il lui a été remis la **médaille d'Argent**,
- ✓ Attribue à **Guy REGARD** la **médaille de Vermeil** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.



12. Petite Montagne FC

Courriel du Trésorier Dorian FILLOD, en date des 28 novembre 2025, demandant une distinction pour Messieurs Nicolas CALLAND, Emilien FILLOD, Pascal GRAS et Edgar JANNEROT.

➤ Nicolas CALLAND (licence n°1311071910) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 8 ans au service du football,
- ✓ Attribue à **Nicolas CALLAND** la **médaille de Bronze** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

➤ Emilien FILLOD (licence n°2543662740) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 2 ans d'engagement et moins de 5 ans au service du football,
- ✓ Attribue à **Emilien FILLOD** une **distinction de Jeune Dirigeant** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

➤ Pascal GRAS (licence n°1338803551) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 8 ans au service du football,
- ✓ Attribue à **Pascal GRAS** la **médaille de Bronze** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

➤ Edgar JEANNEROT (licence n°2544406724) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 2 ans d'engagement et moins de 5 ans au service du football,
- ✓ Attribue à **Edgar JEANNEROT** une **distinction de Jeune Dirigeant** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

Dorian FILLOD n'a pas pris part à l'étude des demandes et aux délibérations qui s'en sont suivies.

13. FC Plaine 39

Courriel Officiel, en date du 27 novembre 2025, demandant une distinction pour Messieurs Antonin HENRY, Jean-Paul HENRY, Daniel RIGAUD et Tom SOYARD.

➤ Antonin HENRY (licence n°1344012657) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que **Antonin HENRY** ne justifie pas d'un minimum de 2 ans au service du football en qualité de dirigeant.
- ✓ **Rejette** la demande de distinction à **Antonin HENRY**.

➤ Jean-Paul HENRY (licence n°1344017146) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 8 ans au service du football,



- ✓ Considérant que le dirigeant a reçu la **médaille de Bronze** du District en 2018,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie de plus de 5 ans au service du football depuis qu'il lui a été remis la **médaille de Bronze**,
- ✓ Attribue à **Jean-Paul HENRY** la **médaille d'Argent** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

➤ Daniel RIGAUD (licence n°2543154261) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 8 ans au service du football,
- ✓ Considérant que le dirigeant a reçu la **médaille de Bronze** du District en 2017,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie de plus de 5 ans au service du football depuis qu'il lui a été remis la **médaille de Bronze**,
- ✓ Attribue à **Daniel RIGAUD** la **médaille d'Argent** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

➤ Tom SOYARD (licence n°2545385149) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que **Tom SOYARD** ne justifie pas d'un minimum de 2 ans au service du football en qualité de dirigeant.
- ✓ **Rejette** la demande de distinction à **Tom SOYARD**.

14. ISS Pleure

Courriel du Président Benjamin MEUNIER, en date du 03 novembre 2025, demandant une distinction pour Messieurs Bernard CANNAZZARO et Didier MAIZIER.

➤ Bernard CANNAZZARO (licence n°1320140200) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 2 ans d'engagement et moins de 5 ans au service du football,
- ✓ Attribue à **Bernard CANNAZZARO** la **distinction de Jeune Dirigeant** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

➤ Didier MAIZIER (licence n°1338805179) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 8 ans au service du football,
- ✓ Attribue à **Didier MAIZIER** la **médaille de Bronze** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

15. Poligny Grimont FC

Courriel de la Correspondante Morgane LIMOGES, en date du 01 décembre 2025, demandant une distinction pour Messieurs Gilbert BOUFELDJA et David FATON.

➤ Gilbert BOUFELDJA (licence n°1384012496) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 8 ans au service du football,



- ✓ Attribue à **Gilbert BOUFELDJA** la **médaille de Bronze** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

➤ [David FATON \(licence n°1304025450\)](#) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 2 ans d'engagement et moins de 5 ans au service du football,
- ✓ Attribue à **David FATON** la **distinction de Jeune Dirigeant** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

16. FR Rahon

Courriel du Président Hugo PATENAT, en date du 19 novembre 2025, demandant une distinction pour Monsieur Enzo BOURGEOIS.

➤ [Enzo BOURGEOIS \(licence n°9603927094\)](#) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que **Enzo BOURGEOIS** ne possède pas de licence de dirigeant ou éducateur,
- ✓ **Rejette** la demande de distinction à **Enzo BOURGEOIS**.

Courriel du Président Hugo PATENAT, en date du 04 décembre 2025, demandant une distinction pour Monsieur Samuel BOISSON.

➤ [Samuel BOISSON \(licence n°1320391920\)](#) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que **Samuel BOISSON** justifie de plus de 5 ans et moins de 8 ans au service du football en qualité de dirigeant,
- ✓ **Rejette** la demande de distinction à **Samuel BOISSON**.

17. RCF Saint-Claude

Courriel du Correspondant Ali SAHIN, en date du 30 novembre 2025, demandant une distinction pour Monsieur Ramazan Can BAS.

➤ [Ramazan Can BAS \(licence n°2547837865\)](#) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant, présenté par le club,
- ✓ Considérant que **Ramazan Can BAS** ne justifie pas d'un minimum de 2 ans au service du football en qualité de dirigeant.
- ✓ **Rejette** la demande de distinction à **Ramazan Can BAS**.

18. District du Jura de Football

Sur proposition du Comité Directeur, la Commission décide d'attribuer aux membres bénévoles du District les distinctions ci-dessous :

➤ [Youcef AIBOUD \(licence n°801818911\)](#) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 8 ans au service du football,



- ✓ Attribue à **Youcef AIBOUD** la **médaille de Bronze** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

➤ Sarah CORNU (licence n°9602873067) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours de la dirigeante,
- ✓ Considérant que la dirigeante justifie d'un minimum de 2 ans d'engagement et moins de 5 ans au sein du District du Jura de football,
- ✓ Attribue à **Sarah CORNU** une **distinction de Jeune Dirigeant** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle elle sera invitée.

➤ Serge JULLIARD (licence n°1399400471) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 8 ans au service du football,
- ✓ Considérant que le dirigeant a reçu la **médaille de Bronze** du District en 2009,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie de plus de 5 ans au service du football depuis qu'il lui a été remis la **médaille de Bronze**,
- ✓ Attribue à **Serge JULLIARD** la **médaille d'Argent** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

➤ Guillaume LAMBERT-COUCOT (licence n°1394017331) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 8 ans au sein du District du Jura de football
- ✓ Attribue à **Guillaume LAMBERT-COUCOT** la **médaille de Bronze** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

➤ Léa NOURRY (licence n°9603926459) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours de la dirigeante,
- ✓ Considérant que la dirigeante justifie d'un minimum de 2 ans d'engagement et moins de 5 ans au sein du District du Jura de football,
- ✓ Attribue à **Léa NOURRY** une **distinction de Jeune Dirigeant** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle elle sera invitée.

➤ Gérard PERERA (licence n°1310018655) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 8 ans au service du football,
- ✓ Considérant que le dirigeant a reçu la **médaille d'Argent** du District en 2016,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie de plus de 5 ans au service du football depuis qu'il lui a été remis la **médaille d'Argent**,
- ✓ Attribue à **Gérard PERERA** la **médaille de Vermeil** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

➤ Philippe PICAUD (licence n°1364014515) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours du dirigeant,
- ✓ Considérant que le dirigeant justifie d'un minimum de 8 ans au sein du District du Jura de football



- ✓ Attribue à **Philippe PICAUD** la **médaille de Bronze** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle il sera invité.

➤ Christelle PRIEUR (licence n°2547018484) :

La Commission,

- ✓ Considérant le parcours de la dirigeante,
- ✓ Considérant que la dirigeante justifie d'un minimum de 8 ans au sein du District du Jura de football
- ✓ Attribue à **Christelle PRIEUR** la **médaille de Bronze** du District. Elle lui sera remise lors de la journée des passionnés à laquelle elle sera invitée.

19. Agenda

Journée des Passionnés : Samedi 24 janvier à 11h30, à la salle des fêtes de Courlaoux

André PICHOT
Secrétaire de séance

Dorian FILLOD
Président